

## Mixte/4 Promotion finale de district saison 2017-2018

Madame, Monsieur,

Votre équipe fait partie des 6 formations admises à la finale de district de la compétition 'Mixte/4 Promotion'. Cette épreuve, classée en **Catégorie 4<sup>(1)</sup>**, se déroulera comme suit:

- ♣ **Convocation :** samedi 4 novembre à 13h15, dimanche 5 novembre à 13h15
- ♣ **Lieu :** Maison du Bridge (04 76 87 13 90- Digicode : 1843A)  
26 rue du colonel Dumont - 38000 Grenoble
- ♣ **Organisation :** Poule de 6 équipes ; 5 matches de 14 donnes avec mi-temps
- ♣ **Horaires :**  
samedi match 1: 13h30 match 2: 15h35 match 3 : 17h40  
Dimanche match 4 : 13h30 match 5 : 15h35
- ♣ **Arbitre :** Michel LÉVY (06 72 99 59 51)
- ♣ **Droits :** 36 € par équipe
- ♣ **Finale de Comité :** samedi 24 et dimanche 25 mars 2018 à Valence
- ♣ **Finale de Ligue :** samedi 14 et dimanche 15 avril 2018 dans le Lyonnais
- ♣ **Finale nationale :** samedi 19 et dimanche 20 mai 2018 à St Cloud.

Vous trouverez ci-joint la liste des équipes participant à ce tour. Par ailleurs, si votre équipe venait à déclarer **forfait**, je vous serais reconnaissant de me **prévenir** le plus rapidement possible - ou de prévenir l'arbitre si ce forfait survenait au dernier moment

Conformément au règlement des compétitions, il sera interdit de fumer et d'utiliser des téléphones mobiles dans les salles de compétitions pendant le temps de jeu. En cas d'appel à l'arbitre, celui-ci pourrait être conduit à rendre un jugement défavorable à votre égard si vous n'avez pas de feuille de conventions ou si cette dernière est incomplètement remplie.

Vous souhaitant bonne chance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Dimanche 22 octobre 2017

Le Responsable des Compétitions  
Claude Lemarechal

1 Catégorie 4 : 'Systèmes Hautement Artificiels' et 'Conventions Inhabituelles' interdits. L'utilisation d'une ouverture de 2♣ à 3♣ qui ne garantit pas 12H doit spécifier une couleur de 4 cartes au moins (à l'exception de 2♣ ou 2♦ "multi").

## Liste des équipes convoquées

1. Michel TOURTET	M. Michel TOURTET - 40 Mme Bernadette BURNET - 40 Mme Agnes BONVILAIN – 38 M. Pierre VRAY - 40	158
2. Madeleine BALAS	Mme Madeleine BALAS - 40 M. Eric BELOUX - 38 M. Andre REDON – 38 Mme Evelyne BENOLAUT - 36	152
3. Raymonde ROSA-BRUSIN	Mme Raymonde ROSA-BRUSIN - 36 M. Guy ROSA-BRUSIN - 38 Mme Clemence PAPINUTTI – 34 M. Guillaume PAPINUTTI - 36 Mme Martine ROSSET - 36 M. Yves JOBERT - 32 Mme Michele BORDE - 28	146
4. Franck THERET	M. Franck THERET - 34 Mme Elisabeth CHABOUD-MOLLARD - 34 M. Dominique GAILLAC – 34 Mme Regine JAMES - 34 M. Philippe LUSSIANA - 34 Mme Sylvie NICOLLET - 40	142
5. Jean Pierre BOEDT	M. Jean Pierre BOEDT - 28 Mme Brigitte DURET - 28 M. Jacques JULLIEN PALLETIER – 30 Mme Viviane JULLIEN PALLETIER - 28 M. Jean Claude MIGNOT - 32 Mme Anne Marie MIGNOT - 30	120
6. Annick MONNERET	Mme Annick MONNERET - 24 Mme Marie FOULON - 26 M. Michel CAS - 30 M. Joseph MARZOCCA - 24 M. Maurice RIVOIRE - 24	104